



DIRECTEUR/DIRECTRICE DE L'INSTITUT RENAUDOT

L'Institut Renaudot est une association Loi 1901 dont la mission est le développement des démarches communautaires en santé dans une perspective de promotion de la santé et de réduction des inégalités de santé. Son projet est articulé autour du plaidoyer sur les démarches, de leur développement, du soutien aux pratiques (formation, accompagnement, évaluation de projets...), de la conceptualisation et de l'organisation (animation de territoires, organisation en réseau des acteurs impliqués dans des démarches communautaires en santé ...). L'institut Renaudot développe des activités de formation des acteurs, d'accompagnement des structures notamment des collectivités territoriales, des institutions (introduction des DCS dans les politiques territoriales-régionales de santé, notamment par exemple dans les programmes de dépistage organisés des cancers...) ; il organise des rencontres et universités permettant de promouvoir et d'interroger les démarches communautaires mais aussi d'organiser la réflexion et le partage de connaissances. Il s'inscrit dans un partenariat national avec d'autres associations de promotion de la santé. Il initie des activités de recherche interventionnelle. L'association est financée entre autres, par Santé publique France, l'ANCT, les A

Le/La directeur/trice, met en oeuvre le projet de l'ITR à savoir : le développement des démarches communautaires en santé, en soutenant le plaidoyer, la formation et l'accompagnement des acteurs, la production de connaissances.

Il/elle assure, sur mandat du CA, sous la responsabilité et par délégation directe du/de la Président-e, dans le respect des Statuts, du Règlement Intérieur, de la charte Interne de l'Institut Renaudot et de la Charte des Pratiques de Santé Communautaire :

- La mise en œuvre des objectifs de l'institut Renaudot
- La coordination générale de la vie associative et de ses services ;
- La coordination des secteurs administratifs, financiers et pédagogiques ;
- La gestion des relations avec les adhérents et des relations entre le CA, dont il est membre, et les professionnels salariés de l'Institut ;
- La recherche des financements et partenariats nécessaires.

Il/elle doit obtenir un fonctionnement ajusté de l'institut dont il/elle est responsable :

- Pour que soit assurée dans les meilleures conditions possibles, la vie quotidienne des professionnels, adhérents, usagers.
- Pour que soient favorisés l'équilibre et l'évolution des personnes reçues à l'institut ou dans les actions qu'ils développent.

Il/elle conduit l'équipe des salariés et des participants bénévoles liés aux actions qu'il/elle anime.

Il/Elle assume plusieurs fonctions :

Fonction d'administration

- Gérer les moyens mis à sa disposition, qu'ils soient financiers, matériels et humains, en contribuant à les développer.
 - Assurer de bonnes conditions de travail, en veillant à la répartition des tâches entre les différents membres du personnel.
 - Suivre les finances, en collaboration avec le cabinet comptable et le/la trésorier.e : élaboration et suivi du budget et de la trésorerie, demandes de financements.
 - Réaliser les bilans d'activités auprès des différents financeurs.
 - Assurer le suivi, le classement et l'archivage de tous les éléments relatifs aux projets et activités de l'ITR.
-
- Gérer les ressources humaines : participation aux embauches du personnel, suivi des congés, entretiens annuels d'évaluation, ...

Fonction pédagogique

- Coordonner l'équipe salariée et les participants bénévoles, et garantir la cohérence des actions en cours de réalisation.
- Préparer et animer les réunions de travail.
- Offrir à chacun les moyens de travailler, en particulier en clarifiant les objectifs communs, en favorisant la coopération.

Fonction de soutien et d'accompagnement

- Soutenir et accompagner les membres de l'équipe salariée ou des participants bénévoles engagés dans les projets et activités de l'Institut.
- Assurer le rôle de référent.e, à qui s'adresse les personnels qu'ils soient salariés ou bénévoles.

Fonction d'encadrement technique

- Assurer la coordination générale des actions.
- Veiller à la cohérence des méthodes de travail :
 - Méthodologie en matière d'interventions individuelles et/ou collectives,
 - Méthodologie d'analyse et évaluation des situations.
 - Techniques d'entretiens et d'analyses.
 - Techniques d'animation et de gestion des groupes, d'élaboration de projets individuels, d'évaluation des actes éducatifs et de leurs résultats.
 - Méthodologie de recherche action.
- Rechercher, rassembler, proposer des outils d'aide au développement des aptitudes et des capacités.
- Mettre ses compétences et connaissances à la disposition des personnels et / ou des participants bénévoles dans un objectif de partage des savoirs.

Fonction d'intervention et de production

- Répondre aux appels à projets/sollicitations ou les valider.
- Organiser, accompagner réaliser des interventions de l'ITR : formations, accompagnements de projets, évaluations, diagnostics, recherche action ...
- Soutenir, accompagner et réaliser des capitalisations de l'expérience et contribuer à leur diffusion.
- Coordonner la réalisation de productions relatives aux démarches communautaires en santé (cahiers de l'ITR, outils, articles ...).

Fonction de représentation et de liaison

- Représenter l'institut – en lien ou avec le/la Président-e - auprès des différents partenaires, institutionnels ou associatifs, des habitants, usagers, citoyens concernés.
- Assurer le lien entre l'équipe salariée et les composantes de l'association : présidence, conseil d'administration, ...
- Participer activement à l'évolution du projet associatif et à l'élaboration des axes stratégiques.

Compétences

- Capacité à appréhender et à défendre les enjeux politiques, sociétaux, institutionnels et réglementaires en lien avec la promotion de la santé et les démarches communautaires
- Bonne connaissance des institutions de santé publique/promotion de la santé.
- Bonne connaissance du secteur, de la réglementation, des acteurs, des stratégies et des valeurs qui sous-tendent les démarches communautaires
- Très grande autonomie, rigueur, très bonne organisation du travail, capacité à travailler à la fois seul-e et en équipe
- Bonne capacité d'animation de réunion et d'organisation d'événements, de groupes de travail.
- Elaborer, déployer et évaluer des projets en promotion de la santé et des démarches communautaires en santé.
- Maîtrise des techniques d'animation.
- Capacité à la négociation avec les institutions et les commanditaires.
- Capacité au travail en équipe et au management.
- Gestion d'une structure associative : élaboration et suivi de budgets prévisionnels.
- Capacités rédactionnelles et de synthèse.

Diplômes et expérience

Titulaire d'un Master de santé publique/promotion de la santé vous avez développé une solide expérience en management de projets en promotion de la santé/démarches communautaires en santé (au moins 5 ans) et une expérience de management d'équipe.

Conditions d'emploi

- Contrat à durée indéterminée.
- Salaire à négocier en fonction de l'expérience (convention collective de la formation professionnelle).
- Mutuelle, tickets restaurant et prise en charge 50% du Pass Navigo.
- Lieu de travail : Paris avec des déplacements sur tout le territoire.
- Poste à pourvoir le 3 janvier 2022
- Pour mieux connaître l'Institut : <https://www.institut-renaudot.fr/>

Date limite des candidatures : 17 décembre 2021- à envoyer en précisant « candidature poste de direction » dans l'objet du mail à contact@institut-renaudot.fr